

1^{MA} SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2026
29 È 30 DI GHJINNAGHJU
1^{ère} SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2026
29 ET 30 JANVIER

N° 2026/E1/003

**Question orale déposée par M. Don-Joseph LUCCIONI
au nom du groupe « Fà Populu Inseme »**

**OBJET : POUR UNE CONTINUITE TERRITORIALE PRESERVEE :
REPONSES IMMEDIATES ET STRATEGIE A MOYEN TERME**

Monsieur le Président du Conseil exécutif,

Les transports extérieurs constituent un secteur stratégique pour la Corse, territoire insulaire d'Europe et de Méditerranée.

Notre position à cet égard est constante et connue de tous : maîtrise par la puissance publique corse et défense du service public dans les transports aérien et maritime, en son principe comme en son périmètre.

Or, comme l'a rappelé monsieur le Conseiller exécutif Jean-Félix ACQUAVIVA, le 19 janvier dernier, lors du Conseil d'administration de l'Office des Transports de la Corse à Bastia, les intérêts vitaux de la Corse et des Corses sont confrontés à trois menaces :

- La non-indexation, au juste prix, de la Dotation de Continuité Territoriale (DCT) ;
- L'impact de la fiscalité environnementale et des normes « ETS » sur le pouvoir d'achat de nos ménages, sur la compétitivité à l'import et à l'export des entreprises insulaires (et, au-delà du service public, sur l'attractivité de la destination touristique corse) ;
- « *La bataille navale en Méditerranée sur les lignes du Maghreb (qui) peut atteindre et effondrer le système de desserte de la Corse* ».

Face à ces menaces extérieures à notre île, le devoir des responsables politiques et institutions de la Corse est de protéger nos intérêts stratégiques, économiques et sociaux.

À ce titre, votre anticipation et votre mobilisation, depuis de nombreux mois, a ainsi permis de créer les conditions d'une convergence politique, économique et sociale totale, notamment sur la question de la fiscalité environnementale : Assises des transports de la Collectivité et de l'Office en juin 2025, réunion de crise et de combat en octobre 2025 en présence de tous les acteurs, constitution d'un collectif socio-économique...

Déposée par le groupe Fà Populu Inseme, la motion « *Pour une continuité territoriale préservée* » a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée de Corse le 19 décembre dernier.

Pourtant, malgré les multiples alertes et interpellations du Conseil exécutif de Corse au Gouvernement de la France, la situation perdure. Et elle risque de se détériorer gravement.

Le 22 janvier dernier, une réunion technique s'est tenue entre le Président de l'Office des Transports de la Corse et les services de Bercy.

Monsieur le Président du Conseil exécutif, ma question est double :

- Quelles ont été les réponses du Gouvernement aux revendications unanimes de la Corse ?
- Au-delà de l'urgence du moment, les évolutions possibles sur le front des transports extérieurs, notamment maritimes, commandent d'anticiper la redéfinition du modèle à moyen-long termes. Quelles initiatives le Conseil exécutif de Corse compte-t-il prendre aux fins de garantir et d'améliorer la continuité territoriale au service des Corses et d'offrir à la Corse une plus grande maîtrise de ses transports ?

À ringrazià vi.